

La vîlhie melice dâo canton dè Vaud : [suite]

Autor(en): **C.-C.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le lendemain, après avoir assisté au service divin, LL. MM. reçurent les chefs de diverses manufactures et plusieurs dames, qui leur offrirent de superbes présents, produits de l'industrie du pays. Puis elles visitèrent diverses écoles, des institutions charitables et les musées. Le soir, dîner de 140 couverts au Château et bal à l'Hôtel-de-Ville, avec la musique du 35^e régiment d'infanterie prussienne, qu'on avait fait venir pour la circonstance. Plus de 1800 personnes avaient été invitées au bal, où LL. MM. arrivèrent précédées de huit jeunes Neuchâtelois costumés en pages. Le roi dansa une polonaise avec la femme du maître-bourgeois Robert, tandis que le banneret de Meuron donnait la main à la reine.

La joie était si générale que, malgré la pluie qui tombait en abondance, un bal s'était organisé sur la place publique, où l'on dansait avec des parapluies.

Le troisième jour, LL. MM. visitèrent le Val-de-Travers, après avoir été acclamées, et partout fêtées sur leur passage, à Peseux, Corcelles, etc.

Les habitants de Travers, Couvet et Môtiers s'étaient surpassés dans la décoration de ces localités. A Môtiers, un déjeuner fut offert au roi dans la maison Boy-de-la-Tour. L'exiguité de la salle ne permettait pas d'y recevoir tous ceux qui désiraient voir les augustes visiteurs; cependant, une vieille personne de l'endroit, Mlle Bezencenet, âgée de 80 ans, se glissa jusqu'à la porte, accompagnée d'un parent. Elle avait le roi et la reine devant elle, mais ne pouvait en croire ses yeux, tant la simplicité de leur costume lui donnait de doutes. Quand elle fut rendue à l'évidence, vivement émue, elle s'écria: *Dieu les bénisse!* On l'engageait à se retirer, lorsque la reine l'aperçut et demanda qui elle était. Après s'être renseignées, LL. MM. témoignèrent à la vieille demoiselle toute leur sympathie. Pendant ce temps, on avait servi le café. Le roi engagea Mlle Bezencenet à en prendre une tasse; elle refusa d'abord, puis se ravisa et la but avec tant de précipitation que roi l'arrêta en lui disant: « Mais, mademoiselle, vous allez-vous brûler, ce café est très chaud. »

Lorsqu'on offrit du vin au roi, la personne placée près de la reine lui dit que c'était du vin du pays. « Je suis bien aise, répondit-elle, *mon mari* aime le vin de Neuchâtel, il lui convient. »

Quand le roi remonta en voiture pour retourner sur Neuchâtel, une femme de Fleurier s'étant approchée, lui frappa sur l'épaule, en disant: « Dites donc, monsieur, est-ce vous qui êtes le roi? » — Oui, répond le monarque. — Eh bien! reprit-elle, nous vous aimons bien, vous n'êtes pas un souverain orgueilleux.

La tenue simple et affable de LL. MM. frappa tellement ces populations, qu'aujourd'hui encore, à Boudry, lorsqu'un individu montre de la hauteur ou ne salue pas, on dit: *il est plus fier que le roi.*

Le soir, somptueuse réception à Neuchâtel, chez le comte de Pourtalès; souper de 300 convives.

(La fin au prochain numéro.)

8. La vilhie melice dâo canton dè Vaud.

Après avâi trottâ grandteimps on est ein nadze
Et l'est avoué pliési et bounheu qu'on partadze,
Quand on a coumandâ: Harte! Rompez vos rangs!
Demi-pot dè nové, dè rodzo âo bin dè bianc,
Avoué cauquiès z'amis, camerâdo d'écoula
A quoui faut rappelâ tsaquîè tor, tsaquîè rioula
Yò on a tant rizu, dansi, tant fé lè fou
Et iò ein revegneint on no z'a met âo cliiou.
Et tandi qu'on sè plié déveron la botolhie
Lo trafi dâo tambou bintout no z'einsordolhie;
L'est lo rappet. Ma fâi, ye faut bon grâ, mau grâ,
Féré botsi l'écot et s'allâ rasseimblîâ,
L'élite d'on coté, la reserva dè l'autro,
S'einvouâ pè compagni, lè z'ons coumeint lè z'autro.
Et lâi faut ti traci et sein pipâ lo mot
Hormi cliiâo qu'on lâo dit: petit état-majo,
Dâi lulus, bons, cè dzo, po bâirè dâi quartettès,
Sordâ sein pétâiru: comis, fratai, piquiettes,
Fourriers d'état-majo, espèces dè troupiers
Qu'aviont dou galons biancs âo fin coutset dâi brés.
Lè terriblio piquiette ein cliiâo dzo dè revuès
Aviont por arma' à fû dâi croubelhiès vouâisus
Dein quiet faillâi portâ po tsacon dâi sordâ
Dâi cartouche ein paquiet po féré pétarâ.

Quand lè dou bataillons, tsacon su duè reintsè
Asse draités qu'on djon que ne corbè, ni peintsè,
Etiont bin aligni, ma fâi, c'étâi bin biau.
Lè sapeu, âo fin bet, armâ dè lâo détrau,
Avoué lâo gros bounet et 'na balla ploumatse
Et lâo grand fâordâi bianc, fé de 'na pé dè vatse,
Vo dio, quand on vayâi cliiâo grands gaillâ barbus,
Fasâi refresenâ dè vairè cliiâo lulus!
Et lo tambou majo, drâi coumeint n'hallebarda
Dévant ti sè tapins! L'atteindâi la pararda
Po prevolâ sa canna' à bio pomeau d'ardzeint
Pe hiaut què lè déta. Et ti lè musiciens!
Avoué dâi galés tréfle ein guise d'épolettès
Et on petit charnier po mettrè lè palettès
Yò notâvont lè z'airs; mâ quand déviont djûi,
Ne manquâvont jamé dè lè vito sailli;
Et quand bin la mâiti ne lâi vayont pas gotta,
Lâo faillâi dâi z'einfants po lâo teni la nota,
Kâ per dévant lè dzeins, l'aviont meillâo façon
Dè vouâiti lo papâi tandi lo refredon.
Et ti cliiâo z'instruments! l'ein faillâi 'na racliâie
Po féré lè *pou! pou!* lè *tu! tu!* lè *couilâie*;
Lâi avâi la serpeint, lo fifre, lo tambou
La ioûla, l'ophiclé, la pioula, lo toutou,
La trompette, lo cor, lè pliaquès, l'épouffârè
Que sè poive allondzi, que fasâi la ronnrè;
Et lo tambou dè basse avoué lo zonna-na,
Lo râi dâi z'instruments po bin marquâ lo pas;
Et lo tsapé chinois, que verivè, tornâvè
Quand dévâi sè câisi, mâ que sè grelottâvè
Quand faillâi dâo boucan, po que ti sè senau
Pouéssont mi senailli: *mi, fa, sol, la, si, do.*
Et poui ti lè sordâ! kâ y'ein avâi n'armée;
Et quand l'est qu'on vayâi tota cliia ribandée
Su dou reings, que très-ti aviont tot bin potsi
Fusi, sabro, chacot, que l'aviont bin bliantsi,

Se fasâi dâo sêlâo, tot cein épêluâvê.
 Et lè bio parémeints, lè collets, cein comptâvê!
 Et cliiâo lardzo galons âo coutset dâo chacot
 Dè tsacon dâi gradâ! Et pi n'êtâi pas tot:
 Vo vo rappelâ bin cliiâo ballès z'épolettès
 Que fasont tant bisquâ cliiâo malheureux piquiettes
 Que n'èin n'aviont pas trace, et l'êtâi grand honner
 D'êtrè bio grenadier âo galé vortigeu
 Por ein avâi dâi rodze âo bin dâi dzaune à frindzes;
 Lè pourro mouscatéro' en étiont on pou grindzes;
 Lè leu, pliatè, à revon, ne lâo z'allâvont pas
 Po cein qu'on arâi de dâi potse à éeramâ.

(La suite à deçando que vint).

G.-C. D.

Philippe Griset

DIT BATAILLE

ou 5 jours à Lausanne pendant le Nouvel-An.

(Fin.)

Après une dernière recommandation de son oncle, Philippe lui dit : « C'est en règle, je vais me remodeler contre la maison. » Par une curieuse coïncidence, il retrouva à la gare les trois dames vêtues de noir, dont la plus jeune l'avait si vivement captivé. « Tant pis, se dit-il, cette fois je ne manque pas l'occasion. » Et il se mit à fouiller fiévreusement dans ses poches, cherchant un billet cacheté, prêt à être mis à la poste, dès qu'il connaîtrait le domicile de cette personne. Le pli était froissé, jauni, peu présentable; en un mot, il avait fait le nouvel-an avec Griset. N'importe, notre homme s'assit à côté de la demoiselle, se rapprocha graduellement et essaya de composer une bouche en cœur.

— J'ai bonne chance, fit-il, de retrouver mademoiselle dans le train. Ça va-t-il toujours la santé?...

Elle répondit par une petite moue.

— Y faut pas boudier comme ça, mademoiselle, vous êtes trop jolie.

Elle regarda le ciel du wagon avec un léger sourire.

Griset, jugeant la chose de bon augure, glissa doucement sa lettre sur les genoux de sa voisine. Celle-ci fit un petit mouvement et le billet tomba à terre. « Prenez garde, monsieur, dit-elle d'un air moqueur, vous perdez quelque chose. »

Griset comprit l'affront, se retira et mit la tête à la portière. « A-t-on jamais vu, murmura-t-il, une bécasse comme ça!... Ne me parlez pas de ces dames... Ce n'est pas le Pérou, y en a d'autres... Oh! si faut se mettre à genoux devant, merci! On a encore du sang dans les veines... Oh! oh!...

Une heure après cet incident, Philippe arrivait dans la cour de sa demeure en se donnant des airs sérieux pour chercher à conjurer l'orage. Il poussa un char sous le hangar, remit un balai en place, ferma la porte de la grange, comme un homme qui n'a jamais abandonné son devoir ni son travail.

Puis il entra à la cuisine et déposa ses trois citrons sur la table. Quant à la cassonade, il dut la sortir à poignées de la poche de son pardessus. A ce moment, sa mère survint, pâle, tremblante,

accablée et joignant les mains : « D'où viens-tu, malheureux enfant!... tu me feras donc mourir de chagrin! Va, tu finiras comme tu le mérites;... qui vivra, verra!... Ne me dis rien, je t'en supplie, va-t-en!... »

— Y faut pas toujours pïonner; voilà tes commissions... On peut pas seulement tourner le pied sans que tu fasses une histoire!

Philippe avait néanmoins le sentiment de ses fautes. Les larmes de sa mère le touchèrent et la leçon de l'oncle avait porté ses fruits.

Philippe, qui s'est remis courageusement au travail, est revenu à des idées plus modestes au sujet du mariage. Il est aujourd'hui fiancé avec la grosse Louise, brave et vaillante domestique de la maison, qui saura porter les culottes s'il le faut. L. M.

BIJOU D'OR

épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.

L'intéressante nouvelle qu'on va lire, publiée dans le supplément littéraire du *Figaro*, nous avait vivement intéressé par la manière saisissante dont elle dépeint le drame qui en fait l'objet. Aussi avons-nous grande envie d'en faire part à nos lecteurs. L'administration du *Figaro*, ainsi que l'auteur, M. Hugues Muller-Darier, de Genève, nous y ont gracieusement autorisé. Nous les en remercions sincèrement.

« Ce drame est authentique, écrivait au *Figaro* » M. Muller-Darier, M. Jules Grévy, que j'ai par- » fois rencontré sur les montagnes où il s'est passé, » pourrait le certifier conforme. »

.... Nous étions en automne et à l'altitude de 1,300 mètres où se trouve le chalet de la Tranbelane, le feu n'était certes pas de trop. La tempête faisait rage au dehors, hurlant à travers les sapins du Jura suisse. Assis sur d'informes blocs de bois, les pères fumaient silencieusement. Un violent heurt à la porte nous fit tous sursauter. Le berger, maître du logis, se leva, ouvrit et s'effaça pour donner passage à un gendarme vaudois, mouillé et paraissant harassé. Un caniche noir lui emboîtait le pas. Il posa sa capote et sa carabine dans un coin et nous dit qu'il avait été surpris par l'orage et s'était égaré dans les sapins.

On lui fit place au feu. Il avala sa gourde une gorgée de rhum, alluma sa pipe. La lueur de la flamme du foyer me fit voir alors un singulier visage. Le nez était écrasé comme par suite d'un coup de crosse, les dents manquaient et, malgré cela, l'ensemble était sympathique, une bonne figure de vieux soldat. La conversation s'engagea. Les pénibles devoirs du gendarme, des histoires tragiques de contrebandiers en firent nécessairement le fond. Chacun eut quelque chose à conter. Quand le tour vint au gendarme, bien ragaillardé par de fréquentes accolades à sa gourde et la douce chaleur du foyer, il prit la parole en ces termes :

« Ce que je vais vous raconter est le plus triste épisode de ma vie. J'avais vingt-cinq ans et, sans me flatter, j'étais un solide gars. Détaché au poste de la Cure (extrême poste-frontière du canton de Vaud, près le fort des Rousses), dans l'hiver de 187... je m'en vis de cruelles, Monsieur! Tous les jours en ronde sur la frontière des Rousses, au bois d'Amont. Ah! ces contrebandiers de malheur! m'en ont-ils fait tracer de la route!